

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR PRÈS DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS ?

Atmo Hauts-de-France publie les résultats des mesures de la qualité de l'air, réalisées à proximité de l'aéroport de Beauvais-Tillé en 2017.

Dans le cadre de son programme de l'air et à la demande de la SAGEB (Société Aéroportuaire de Gestion et d'Exploitation de Beauvais), l'Observatoire de l'Air a mis en place depuis 2010 une station de surveillance de la qualité de l'air sur la commune de Tillé, à proximité de la zone aéroportuaire.

Depuis le 6 août 2010, trois polluants sont surveillés en continu par la station de mesures : le dioxyde de soufre (SO₂), le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules PM10¹. Comme chaque année, l'Observatoire de l'Air publie les résultats d'analyse des mesures.

Des valeurs réglementaires respectées mais des épisodes de pollution ponctuels

En 2017, les valeurs réglementaires ont été respectées pour le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre et les particules PM10 sur la station de Beauvais-Tillé. Les concentrations en SO₂ sont faibles, celles en NO₂ sont équivalentes à celles de la station de proximité industrielle de Rieux et celles en particules PM10 présentent les valeurs les plus basses du département.

Au cours de l'année 2017, deux épisodes de pollution aux particules PM10 ont été observés, durant lesquels la station de l'aéroport était concernée (5 jours). Cependant, ces dépassements du seuil d'information et de recommandation (concentrations moyennes journalières supérieures à 50 µg/m³) ont été constatés à plus grande échelle et ne sont pas directement imputables à l'activité de l'aéroport.

Malgré ces épisodes de pollution ponctuels, la valeur limite réglementaire pour les particules PM10 est respectée avec 5 jours de dépassement du seuil de 50 µg/m³ en moyenne journalière (contre 35 autorisés par la réglementation chaque année).

66

L'étude en chiffres

3 polluants surveillés

52 semaines de mesures en 2017

2010 année d'installation de la station de mesures Beauvais-Tillé

99



© Atmo Hauts-de-France

¹ Particules PM10 = particules en suspension dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres (<10 µm)

**Téléchargez le rapport d'étude complet :
rapport Beauvais-Tillé 2017**
sur www.atmo-hdf.fr (rubrique Publications)



Atmo Hauts-de-France, l'Observatoire de l'Air, surveille, informe, accompagne sur la qualité de l'air en Hauts-de-France. Il s'appuie sur une expertise plus de 40 ans pour répondre aux enjeux majeurs tels que la santé, le climat, l'aménagement du territoire, les transports, etc. Agréé par le Ministère en charge de l'Ecologie et du Développement Durable et organisé sur les principes de collégialité et d'impartialité, Atmo Hauts-de-France développe son programme régional de surveillance de l'air 2017-2021, en lien avec les thématiques Santé, Climat et Énergie.

CONTACT

Céline DEROSIAUX
Mob. : 06 85 55 80 58
contact@atmo-hdf.fr

Atmo Hauts-de-France
55 place Rihour, 59044 Lille Cedex
Tél. : 03 59 08 37 30
www.atmo-hdf.fr